

Un exemple de CLIS-CSS : Société SITA à Entraigues (84)

Au début des années 2000, s'implantait à Entraigues un centre de valorisation et élimination des déchets comprenant un centre de tri-valorisation (25.000 t/an), une unité de compostage de boues de STEP urbaines (10 000 t/an), une plateforme de compostage déchets verts (3 000 t/an) et un centre de stockage de déchets non dangereux (ordures ménagères et assimilées) dit de « classe 2 » (100 000 t/an). Dès le projet connu, cette activité a soulevé des inquiétudes et, une fois qu'elle a été autorisée, une CLIS a eu pour objet de faciliter les relations entre l'exploitant et son voisinage préoccupé des répercussions de l'exploitation sur l'environnement.

Les réunions de CLIS-CSS se sont tenues selon un rythme annuel. Le bilan présenté par l'exploitant et les échanges avec les membres de la CLIS-CSS ont permis de débattre de différents sujets de préoccupations, puis d'engager différentes actions adoptées communément.

La question des odeurs émises par le compostage est très sensible et a amené l'inspection des ICPE à prendre un Arrêté Préfectoral de mise en demeure.

En conséquence, cette gêne olfactive étant générale pour l'ensemble du site, un plan d'actions a été engagé, fin 2010, suite à une étude de situation réalisée par un BET spécialisé.

C'est ainsi qu'avec l'accord des communes d'Entraigues, de Vedène, du Thor et de Saint-Saturnin les Avignon, un réseau d'observateurs bénévoles appelé « jury de nez » a été mis en place. Il permet d'ajouter aux sensations qualitatives de gêne, un pointage plus précis des horaires, des conditions climatiques, de la durée des phénomènes ressentis... engageant l'exploitant à prendre des mesures pratiques d'amélioration de son exploitation (surveillance accrue et rythme des réceptions, intensité des recouvrement de déchets, suivi vigilant de la fermentation des composts...)

Dépassant ce cadre, et afin de mieux évaluer les impacts globaux de l'activité de ce site, démarche correspondant à l'attente du voisinage, un diagnostic écologique global a été confié au Muséum National d'Histoire Naturelle selon un programme pluri-annuel dont le compte rendu sera fait au fil des réunions des CLIS-CSS futures. Précisons que dans le contexte du Grenelle, la Société SITA s'est engagée à diminuer les tonnages de déchets enfouis et à accroître leur valorisation.